

LA LETTRE DE LA DSDEN 31

La lettre de la DSDEN 31 est une lettre d'information adressée à l'ensemble des agents, de la Haute-Garonne, rattachés au 1^{er} degré.

Sa vocation première est de centraliser la plupart des communications qui émanent de la DSDEN 31 et de les transmettre une fois par semaine, le jeudi.

(N.B : certaines communications urgentes pourront être envoyées à d'autres dates).

En fonction de l'actualité, différentes rubriques baliseront cette lettre avec des thématiques administratives (« fonctionnement de l'école », « gestion des personnels »), pédagogiques (« pédagogie et partenariat »), numériques (« le numérique au service des directeurs) ...

À diffuser à l'ensemble des enseignants de l'école ou de l'établissement

SOMMAIRE

- Coronavirus Covid 19 : Mesures pour les écoles de la Haute-Garonne
- Gestion des personnels
 - ✓ Elections professionnelles
 - ✓ Mise en place des espaces électeurs
 - ✓ Rappel Mouvement postes à profil (POP)
- Pédagogie et partenariat
 - ✓ Classes flexibles dans les écoles élémentaires toulousaines
 - ✓ 4^{ème} édition de la manifestation "Bien grandir avec les écrans"
 - ✓ Thèse de doctorat – collaboration interprofessionnelle enseignants et éducateurs dans l'accompagnement d'élèves placés en institution
 - ✓ Réunion de section de l'AGEEM 31
 - ✓ Association Libres Mariannes - conférence "La laïcité à l'école"
- Focus
 - ✓ Les sites pédagogiques départementaux de la Haute-Garonne

⇒ [Retrouvez ici les anciens numéros de la lettre de la DSDEN](#)

Coronavirus Covid 19 : Mesures pour les écoles de la Haute-Garonne

Le niveau socle est retenu à compter de la rentrée scolaire pour l'ensemble du territoire national.

S'agissant de la conduite à tenir suite à la survenue d'un cas confirmé, les règles d'isolement des cas confirmés et de dépistage des contacts à risques sont les mêmes que celles qui s'appliquent en population générale et sont inchangées par rapport à la situation qui prévalait à la fin de l'année scolaire écoulée.

En revanche, et compte tenu de la suppression du port du masque et de l'absence de toute règle limitant le brassage entre les élèves, l'identification des cas contacts repose sur la responsabilité des élèves et de leurs ayants droit. L'information de la survenue d'un cas et la recommandation de dépistage seront donc communiquées aux élèves, à leurs familles et aux personnels de la classe concernée par tout moyen (affichage, message, courrier, etc.). Cette communication par vos soins permettra aux élèves et aux personnels de bénéficier alors d'un dépistage gratuit (sur présentation également d'un justificatif attestant de la scolarisation ou de l'exercice des fonctions dans l'école ou l'établissement).

- ⇒ [**Le protocole sanitaire année scolaire 2022-2023**](#)
- ⇒ [**FAQ**](#)
- ⇒ [**Attestation professionnelle délivrance d'autotests**](#)
- ⇒ [**Modèle courrier aux familles**](#)

Gestion des personnels

- **Elections professionnelles**

Pour vous connecter au portail Élections, vous avez reçu un message sur votre adresse de messagerie professionnelle (objet du message : ouverture du portail élections professionnelles) comportant un lien à usage unique grâce auquel vous pouvez accéder au portail, créer un mot de passe "élections" et choisir une question personnelle dans le menu déroulant "défi".

- Ouverture du vote : **jeudi 1^{er} décembre à 8h**
- Clôture du scrutin : **jeudi 8 décembre à 17 h**
- Publication des résultats et répartition des sièges : **vendredi 9 décembre**

Je vote

- avec mon **identifiant électeur** (adresse mail professionnelle)
- avec mon **mot de passe élections**
- avec mon **code de vote** (qui se trouve sur la notice de vote que l'on m'a remise)

⇒ [Infographie élections professionnelles](#)

N.B. : Le bordereau d'émargement de remise des notices de vote est à conserver jusqu'à nouvel ordre.

Chaque référents notice s'est vu délivrer un accès au portail Gestion de la solution de vote électronique. La déclaration d'une non remise de vote est effectuée de manière simplifiée, au moyen d'un clic sur un menu déroulant permettant d'identifier rapidement les notices à désactiver. Après désactivation de sa notice papier, L'électeur pourra toujours recourir à une procédure de réassort, fonction accessible via le portail élections, durant la période de vote, pour se voir délivrer un nouveau code de vote.

- **Mise en place des espaces électeurs**

À compter du jeudi 1er décembre 2022, il est demandé aux écoles et aux services déconcentrés de l'état de mettre en place un espace électoral accessible durant les heures de service. Ces « kiosques » sont des postes informatiques mis à disposition des électeurs pour leur permettre de voter.

En école, les dispositions sont les suivantes :

- les écoles publiques et privées sous contrat de 6 électeurs et plus disposent d'au moins un poste dédié ;
- les électeurs des écoles du premier degré de l'enseignement public de moins de 6 électeurs ont accès aux établissements publics locaux d'enseignement et aux services académiques disposant d'un espace électoral. Les électeurs des écoles du premier degré de l'enseignement privé ont accès aux services académiques (rectorat ou DSDEN) disposant d'un espace électoral ;

Pendant la période de mise à disposition du kiosque, l'accès à l'espace électoral peut s'effectuer durant la pause méridienne et les heures de service (récréations).

Au sein des DSDEN et dans les circonscriptions d'inspection, la DSI installera des kiosques d'ici le premier décembre.

Un message sera transmis aux directeurs et aux directrices d'écoles, sous le couvert de la hiérarchie départementale, pour les accompagner dans l'installation d'un kiosque de vote conformément à la circulaire. Néanmoins, si les possibilités techniques ne permettaient pas de réaliser l'opération d'ici le premier décembre, ils seraient amenés à rediriger les électeurs vers les sites des circonscriptions d'IEN ou les DSDEN.

- **Rappel Mouvement postes à profil (POP)**

Pour rappel, les candidatures dans le cadre du mouvement postes à profil national (POP) seront closes le **lundi 28 novembre à 12h**.

L'accès à La plateforme numérique de formulation des vœux (" Colibris ") se fait via SIAM1, outil accessible à partir de votre portail I-Prof.



Pédagogie et partenariat

- **Classes flexibles dans les écoles élémentaires toulousaines**

En 2023, l'expérimentation « classes flexibles » entrera dans sa troisième année. Les enseignants des classes élémentaires et les coordonnateurs des dispositifs ULIS **de la ville de Toulouse** peuvent candidater pour faire évoluer l'équipement et l'aménagement de leur salle de classe dans le cadre d'un projet pédagogique défini. Les enseignants intéressés doivent compléter le document joint et le retourner à leur IEN de circonscription pour le 20 janvier 2023. Seuls les enseignants n'ayant pas déjà fait l'objet d'une dotation peuvent répondre à cet appel à projet.

⇒ [Classes flexibles – Appel à projet](#)

- **4^{ème} édition de la manifestation "Bien grandir avec les écrans"**

Sensibiliser le grand public à l'usage positif mais aussi aux dangers de l'utilisation des écrans quand ils ne sont pas bien encadrés est un des objectifs de la manifestation « Bien grandir avec les écrans ! ». Cette 4^{ème} édition aura lieu le mercredi 30 novembre 2022, au Théâtre/Centre Culturel des Mazades à Toulouse et est ouverte à tous, parents et professionnels de l'enfance.

Cette journée consacrée à l'usage « du numérique et des écrans » est pilotée par la direction de l'Éducation en collaboration avec les directions municipales de la petite enfance, enfance et loisirs ainsi que le Service Communal d'Hygiène et Santé), la direction des Solidarités et de la Cohésion Sociale, de Toulouse Métropole, des fédérations d'éducation populaire Léo-Lagrange, LEC Grand Sud et les Francas, la Maison des Droits des Enfants et des Jeunes, le Centre Social de la Reynerie, le Centre culturel des Mazades, Canopé 31 et l'Éducation Nationale.

⇒ [Affiche](#)

⇒ [Plaque avec QR Code d'inscription](#)

Inscriptions jusqu'au 29 novembre

- **Thèse de doctorat - Collaboration interprofessionnelle enseignants et éducateurs dans l'accompagnement scolaire d'élèves placés en institution**

Doctorante contractuelle à l'Université de Strasbourg en Sciences de l'Education et de la Formation, Mme Frithmann s'intéresse à la collaboration interprofessionnelle entre les enseignants du premier degré et les éducateurs dans le cadre de l'accompagnement scolaire d'élèves placés en institution.

Elle invite les enseignants du 1^{er} degré, sur la base du volontariat, à répondre à un questionnaire, comprenant deux volets : l'un pour les enseignants qui ont déjà accueilli ou qui accueillent des élèves placés dans leur classe, l'autre pour les enseignants qui n'ont jamais accueilli d'élèves placés dans leur classe. Un questionnaire fait donc davantage référence à des expériences de terrain alors que l'autre s'attache à la perception du professionnel sur ce sujet.

Ce questionnaire est généré par LimeSurvey (logiciel sécurisé utilisé par l'Université de Strasbourg pour les questionnaires en ligne) afin que vous puissiez y répondre de manière anonyme

Pour toutes informations relatives à ce projet, vous pouvez contacter Mme Frithmann à l'adresse suivante : helena.frithmann@etu.unistra.fr »

⇒ [Lien vers le questionnaire](#)

- **Réunion de section de l'AGEEM 31**

La prochaine réunion de section de l'AGEEM 31 aura lieu **le jeudi 8 décembre 2022 à partir de 17h45 au CADP de Villefranche de Lauragais** sur la thématique des compétences psychosociales.

⇒ [La plaquette \(avec le lien d'inscription\)](#)

- **Association Libres Mariannes - conférence "La laïcité à l'école"**

Les membres de l'association Libres Mariannes vous proposent une Conférence **d'Alain Seksig**, inspecteur d'académie honoraire, membre du conseil des Sages de la laïcité, sur « la laïcité à l'école », le **Mardi 13 décembre 2022 à 19 heures à Toulouse**, à l'auditorium de l'Espace Diversité et Laïcité, 38 rue d'Aubuisson. (Métro ou parking Jean Jaurès)

Réservation par courriel à libresmariannesmp@gmail.com

⇒ [Le site de l'association](#)

Focus

- Les sites pédagogiques départementaux de la Haute-Garonne

Les ressources des conseillers pédagogiques du 31



Arts et culture 31



Culture humaniste



Education au développement



Educnum31



EPS31



Groupe départemental langue



Langues vivantes étrangères 31



Maternelle 31



[MathéSciences31](#)



[Service départemental école inclusive 31](#)

CONTACT

directeurshautegaronne@ac-toulouse.fr

Olivier Vanderstraeten

05 36 25 88 29

06 09 49 15 36